

Titre de séjour vie privée et familiale

Par aladin, le 19/06/2013 à 22:46

Bonjour,

est ce qu'une personne qui a des Autorisations Provisoires de Séjour de 6 mois pendant 5 ans et qui a des enfants scolarisés plus de 3 ans, a le droit de demander un titre de séjour vie privée et familiale? **merci**